

Charte d'Engagement pour l'Accessibilité des Personnes en Situation de Handicap

Cyclades Formation s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap, et à leur offrir un accompagnement adapté en fonction de leurs besoins spécifiques. Cette charte définit les principes et les actions qui orientent nos pratiques pour assurer une prise en charge de qualité et une réelle égalité des chances dans l'accès à la formation.

1. Engagement à l'accessibilité des formations

Nous nous engageons à adapter nos formations afin qu'elles soient accessibles à toutes les personnes, indépendamment de leur situation de handicap, en offrant des solutions pratiques pour chaque type de handicap.

2. Identification des besoins spécifiques

Pour chaque personne en situation de handicap, nous mettons en place un processus d'évaluation des besoins spécifiques avant le début de la formation. Ce processus inclut :

- L'adaptation des supports pédagogiques (documents en braille, audio, en gros caractères, etc.).
- L'aménagement des conditions de formation (temps supplémentaire, équipements adaptés, etc.).

3. Mise en place d'un réseau de partenaires spécialisés

Nous collaborons activement avec un réseau d'experts et de partenaires spécialisés dans le domaine du handicap, tels que :

- Cap Emploi
- MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées)
- AGEFIPH
- FIPHP
- Associations locales spécialisées

Ces partenaires nous aident à identifier les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et à mettre en œuvre les solutions les plus adaptées.

4. Formation et sensibilisation continue de nos équipes

Nous nous engageons à garantir que tous les intervenants de Cyclades Formation reçoivent une formation continue sur les problématiques liées au handicap, les pratiques inclusives et les outils nécessaires à l'accompagnement des personnes handicapées.

5. Suivi personnalisé et ajustements continus

Nous mettons en place un suivi personnalisé pour chaque stagiaire en situation de handicap. Ce suivi nous permet de nous assurer que les aménagements sont efficaces et que les personnes sont accompagnées de manière optimale tout au long de leur parcours de formation. En cas de besoin, des ajustements seront réalisés en fonction des retours des stagiaires.

6. Confidentialité et respect de la dignité

Les informations concernant la situation de handicap des stagiaires sont traitées de manière confidentielle. Nous nous engageons à respecter la dignité de chaque personne et à éviter toute forme de stigmatisation.

7. Accessibilité des locaux et des outils numériques

Nous garantissons que les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, y compris l'accès aux salles de formation, aux équipements, ainsi qu'aux outils numériques utilisés pour les formations à distance.

8. Mesures d'accompagnement et d'orientation

En cas de besoin, nous orientons les stagiaires vers des ressources externes adaptées à leur situation (par exemple : aides financières, équipements techniques, accompagnement psychologique, etc.).

Fait à Lyon, le 02/04/2025

Signature du responsable :

*Cyclades Formation
D.Y.*